

---

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS**  
**ET DE GESTION**

**CENTRE COMMUNAUTAIRE**  
**JURIDIQUE DE L'OUTAOUAIS**  
**(WWW.AIDEJURIDIQUEOUTAOUAIS.CA)**



**2012-2013**

---

## **TABLE DES MATIÈRES**

- 1) ***Lettre du Président du CCJO au Président de la CSJ: p. 4/35***
  
- 2) ***Mot du Président du Conseil d'administration: p. 5/35***
  
- 3) ***Le Centre communautaire juridique de l'Outaouais: p. 6/35***
  - *La Loi : p. 6/35*
  - *La mission : p. 7/35*
  - *La structure : p. 9/35*
  - *Le Conseil d'administration : p. 9/35*
  - *Les comités du CCJO: p. 11/35*
  - *Les particularités régionales : p. 13/35*
  - *Le service à la clientèle : p. 15/35*
  
- 4) ***Les bureaux, la répartition des effectifs et leurs activités : p. 18/35***
  - Les bureaux : p. 18/35***
    - *Administration*
    - *Gatineau (Secteur Aylmer)*
    - *Gatineau (Secteur Hull)/Section Civil/Famille/Jeunesse*
    - *Gatineau (Secteur Hull)/ Section criminelle*
    - *Gatineau (Secteur Gatineau)*
    - *Gatineau (Secteur Buckingham)*
    - *Maniwaki*
    - *Campbell's Bay*
    - *St-André-Avelin*

**La répartition des effectifs : p. 21/35**

- *Administration*
- *Civil/famille /jeunesse*
- *Criminel*
- *Gatineau*
- *Aylmer*
- *Buckingham*
- *Maniwaki*
- *Campbell's Bay*
- *St-André-Avelin*

**Les activités du CCJO et de ses membres : p. 23/35**

- 5) ***Les objectifs 2012-2013 : p. 28/35***
- 6) ***Les objectifs 2013-2014 : p. 30/35***
- 7) ***Le développement durable : p. 31/35***
- 8) ***Conclusion du Directeur général : p. 33/35***

***Annexe A: Les partenaires du CCJO 2012-2013: p. 35/35***

1) *Lettre du Président du CCJO au Président de la CSJ*

*Gatineau, le 16 mai 2013*

*Me Denis Roy, Président  
COMMISSION DES SERVICES  
JURIDIQUES  
2, Complexe Desjardins  
Bureau 1404  
Montréal (Québec) H5B 1B3*

***Objet: Rapport annuel des activités  
et de gestion 2012-2013***

---

*Monsieur le Président,*

*Nous vous prions de recevoir par la présente le "Rapport annuel d'activités et de gestion du Centre communautaire juridique de l'Outaouais", pour l'année financière 2012-2013.*

*Le Conseil d'administration du CCJ en profite pour vous réitérer l'assurance que, malgré les temps difficiles qui perdurent, nous allons continuer de tout mettre en œuvre afin d'assurer et de sauvegarder la mission de l'aide juridique dans la région de l'Outaouais.*

*Nous vous prions donc de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les plus distinguées.*

***Me GÉRARD DESJARDINS  
Président du Conseil d'administration***

2) **Mot du Président du Conseil d'administration.**

*Gatineau, le 16 mai 2013*

*Objet : Rapport annuel d'activités et de gestion 2012-2013*

---

*Chère lectrice, cher lecteur,*

*Depuis quelques années, un vent de changement de personnel a frappé l'Outaouais avec de nombreuses retraites. Malgré les contraintes budgétaires imposées par la Commission des Services Juridiques, notre administration a su s'ajuster et trouver du personnel de qualité et j'en suis très fier. Tous ces jeunes ont su relever le défi en offrant toujours des services de qualité à la clientèle, qui augmente à chaque année.*

*Étant rendu à la fin de mon mandat, j'aimerais remercier les autres membres du Conseil d'administration pour leur implication auprès du CCJO et pour les bons conseils et services qu'ils m'ont donnés depuis le début de ma présidence.*

*Finalement, je me dois de remercier le personnel administratif qui m'a toujours si bien supporté.*

***Me GÉRARD DESJARDINS***  
***Président du Conseil d'administration***

3) *Le Centre communautaire juridique de l'Outaouais.*

- *La loi*

*En vertu de la Loi sur l'aide juridique de l'époque, et conformément aux dispositions des articles 29 et 80, le 18 mai 1973, les règlements de la Commission des services juridiques instituaient sur notre territoire le Centre communautaire juridique de l'Outaouais.*

*Depuis ce temps, la loi a été modifiée à plusieurs reprises. La dernière modification importante remonte à 2010, et depuis elle porte le titre de Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques.*

*En mai 2005, le groupe de travail sur la révision du régime d'aide juridique au Québec remettait son rapport "**Pour une plus grande accessibilité à la justice**" (Rapport Moreau).*

*Une des principales recommandations se lisait ainsi :*

*"Le groupe de travail recommande au Ministre de la Justice l'actualisation des seuils d'admissibilité et leur rajustement ponctuel. Ce rajustement devra tenir compte de la capacité de payer de l'État et être compatible avec celui des autres régimes sociaux québécois".*

*C'est dans la suite de ce rapport et des autres ajustements pertinents connus par le passé que le Gouvernement du Québec procède occasionnellement à une hausse des seuils d'admissibilité.*

*En conséquence de la dernière hausse confirmée, les seuils sont passés à 13,910\$ pour une personne seule et à 22,808\$ pour un conjoint avec 2 enfants et plus, pour le volet gratuit.*

*En ce qui concerne le volet contributif, une personne seule devient admissible à partir de 13,911\$ et pour une famille avec deux enfants et plus les seuils leur permettent d'être admissibles jusqu'à 35,332\$.*

*Le lecteur est invité à consulter le site Web du CCJO pour plus de détails concernant ces seuils d'admissibilité à l'aide juridique : [www.aidejuridiqueoutaouais.ca](http://www.aidejuridiqueoutaouais.ca)*

*D'autres augmentations devraient se faire à tous les six mois selon l'annonce faite par le ministre concerné.*

*L'avenir nous laissera savoir si l'augmentation de bénéficiaires attendue sera au rendez-vous.*

### **- La mission**

*Comme tous les Centres communautaires juridiques, le CCJO a pour mission de dispenser, sur tout son territoire, des services juridiques de qualité aux personnes financièrement admissibles.*

*Ce territoire comprend la grande région urbaine de Gatineau, et ses régions limitrophes de Campbell's Bay et de Maniwaki.*

*Chacune de ces trois régions possède son palais de justice.*

*Pour l'application de la loi habilitante, les principes suivants continuent de guider la gestion au quotidien du CCJO, et la prestation des services juridiques rendus par ses avocats:*

- *L'importance de toujours assurer des services de qualité aux personnes financièrement admissibles;*
- *L'importance de permettre à nos avocats les formations adéquates afin de maintenir leur niveau de compétence pour rencontrer cette première exigence;*
- *L'importance d'assurer localement une gestion efficace de ces services dans un cadre de ressources toujours et encore plus limitées qui y sont affectées;*
- *L'importance d'assurer la coordination de ses activités avec celles de la Commission des services juridiques et des 10 autres Centres communautaires juridiques du réseau;*
- *L'importance d'agir en collaboration et en concertation avec la Commission des services juridiques et des autres Centres communautaires, pour arriver à une utilisation rationnelle et maximale des ressources globales, qui répétons-le sont toujours et encore plus limitées.*

*Durant l'année 2012-2013, les gestionnaires du CCJO se sont efforcés de respecter ces principes, et nous croyons y être parvenus.*

*L'apport des effectifs du CCJO à l'atteinte du respect de certains de ces principes est également à souligner.*



### - La structure

*Les pouvoirs d'un Centre communautaire juridique sont exercés par son Conseil d'administration, lequel est formé de 12 membres nommés par la Commission des services juridiques. Le mandat de ces membres est de trois ans, et peut être renouvelé pour deux autres termes similaires.*

*Le Conseil d'administration est assisté d'un comité administratif composé du Président, du Vice-président, de deux autres de ses membres, et du Directeur général.*

*La loi habilitante exige que le tiers des membres du Conseil d'administration soit choisi parmi les membres du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec, ou encore parmi les professeurs de droit d'un établissement universitaire. Au moins un autre tiers doit être choisi parmi les personnes qui résident dans les régions desservies par le Centre communautaire.*

*Le Directeur général y siège dès sa nomination, à titre consultatif seulement.*

### - Le Conseil d'administration

*Le Conseil d'administration du CCJO a connu, durant l'année 2012-2013, une bonne stabilité, un seul de ses membres ayant été remplacé.*

*Cette situation a été rendue nécessaire suite au décès du Docteur James Williamson, qui fut membre et Vice-président de ce Conseil d'administration depuis le 26 novembre 2003.*

## *Rapport annuel d'activités et de gestion 2012-2013*

---

*Les membres du Conseil d'administration du CCJO se réunissent quatre ou cinq fois par année, habituellement au bureau de l'administration, à Gatineau. À sa réunion de mai, il tient également son assemblée annuelle.*

*Au 31 mars 2013, les personnes suivantes formaient le Conseil d'administration du CCJO:*

- *Me Gérard Desjardins, Président,*
- *Me Charles Belleau, Vice-président,*
- *Madame Cécile Barrière, membre du comité administratif,*
- *Me Natacha Bouffard, notaire, membre du comité administratif,*
- *Me Jade Boucher,*
- *Madame Rosanne Émard,*
- *Me Guy Gosselin,*
- *Madame Sophie Beaudoin,*
- *Monsieur Guy Lavigne.*
- *Mme Anick Ouellette, CPA, CA,*
- *Me Jean Claude Sarrazin*
- *Docteur Jean De La Chevrotière*

*Tous les membres actuels et passés de ce Conseil d'administration sont, et ont été, des personnes bénévoles entièrement dévouées à la mission de l'aide juridique, et qui n'hésitent jamais à consacrer le temps nécessaire pour assurer une saine administration de l'organisme.*

*Ce sont des personnes volontaires et dévouées à la cause des justiciables les plus démunis de notre société, et il est important de ne jamais manquer une occasion de leur manifester la reconnaissance qu'elles méritent.*

### **- Les comités du CCJO**

*Lors de son entrée en fonction, le 15 janvier 2007, le Directeur général a procédé à la création de divers comités au sein du CCJO afin de permettre une implication de ses effectifs dans les décisions qui devaient apporter des changements dans la structure et le fonctionnement de l'organisme.*

*Durant l'année pertinente, certains de ces comités ont été actifs et leurs travaux ont conduit à certains changements dans l'utilisation des ressources qui est permise au réseau de l'aide juridique.*

### **- Comité de gestion**

*Composé du Directeur général, des trois Directrices de bureaux, ainsi que de la Directrice des services financiers :*

- Me Roger Landry,*
- Me Lizette Gauvreau, Me Guylaine Dionne et Me Danielle Mongeon,*
- Mme Nathalie Tremblay, CPA, CA.*

*Son rôle premier est de conseiller le Directeur général sur les orientations majeures du CCJO. Durant l'année 2012-2013, le comité de gestion a dû continuer à travailler à la gestion de l'organisme dans un contexte de restrictions budgétaires toujours plus impressionnantes d'année en année.*

*C'est quand même avec enthousiasme que ce travail s'est fait afin de maintenir la qualité dans les services offerts aux bénéficiaires.*

*L'objectif est bien sûr de tenter de maintenir le plus haut niveau de qualité possible dans ces services, malgré les contraintes budgétaires sévères imposées par le Gouvernement du Québec.*

*Le rôle secondaire de ce comité est de participer, dans la mesure du possible, aux divers autres comités du CCJO.*

*Idéalement, une réunion de ce comité est prévue une fois par mois. Sa flexibilité permet de convoquer une réunion en tout temps, en cas d'urgence. Il y a eu huit rencontres durant l'année pertinente au présent rapport.*

### ***-Comité informatique***

*Composé du Directeur général, de la Directrice des services administratifs et financiers, de deux avocats et de deux membres du soutien du CCJO :*

- Me Roger Landry,*
- Mme Nathalie Tremblay, CPA, CA*
- Mme Sylvie Brennan, Me Pierre Brulotte, Me Julie Lalonde et Mme Anne Rozaire.*

*Les buts de ce comité sont d'élaborer une Politique d'utilisation des systèmes informatiques du CCJO, de trouver les moyens d'assurer la sécurité du matériel informatique et du contenu de ses données, et enfin de s'assurer que les équipements nécessaires, mais accessibles, soient à la disposition des effectifs du CCJO.*

*Les travaux des membres de ce comité ont conduit cette année à l'adoption par le Conseil d'administration d'une Politique d'utilisation du système informatique et d'un Code de conduite informatique.*

*Les membres de ces deux comités se sont rencontrés à plusieurs reprises, et un sérieux travail a été fait par toutes ces personnes afin d'atteindre les objectifs de l'organisme.*

*Il faut ici les remercier pour leur disponibilité, leur implication et le sérieux de leurs travaux.*

### **- Les particularités régionales du CCJO**

*La région de l'Outaouais se retrouve géographiquement isolée à l'extrême ouest du Québec. Elle a une frontière commune avec l'Ontario, et principalement avec la ville d'Ottawa.*

*Selon les relevés consultés, à la fin de 2012 la population de l'Outaouais était de 378,147 personnes, réparties sur un vaste territoire qui compte cinq régions administratives et 76 territoires et municipalités.*

*Les régions administratives sont:*

- La ville de Gatineau,*
- Les Collines de l'Outaouais,*
- La région de Papineau,*
- La région de la Vallée de la Gatineau,*
- La région du Pontiac.*

*On y retrouve deux régions éloignées du centre urbain, soit celle du Pontiac (Campbell's Bay et ses environs) et celle de la Haute Gatineau (Maniwaki et ses environs).*

*Chacune de ces deux régions bénéficie des services d'un palais de justice, en plus de celui se trouvant dans la région du centre urbain de Gatineau.*

*En 2012, pour desservir la population de ce territoire, l'Outaouais a pu bénéficier de cinq juges puînés de la Cour supérieure, deux juges surnuméraires de cette même cour, onze juges de la Cour du Québec, deux juges de paix magistrats aux pouvoirs élargis, et de trois juges des Cours municipales.*

*Beaucoup de tribunaux administratifs y siègent également.*

*De plus, la Cour suprême du Canada et les Cours fédérales, de première instance et d'appel, ont leurs locaux dans la ville voisine d'Ottawa.*

*La région compte huit organisations policières ou de surveillances distinctes:*

- La Sûreté municipale de Gatineau,*
- La Sûreté du Québec,*
- La Sûreté de la MRC des Collines,*
- La Gendarmerie royale du Canada,*
- La Police autochtone de Maniwaki,*
- Les agents du contrôle routier de la SAAQ;*
- Les agents de conservation de la faune,*
- Les agents de l'immigration.*

Compte tenu de ces particularités, et pour maximiser la qualité des services offerts à la population par le CCJO, ses effectifs étaient répartis pour l'année 2012-2013 dans huit bureaux permanents et un bureau à temps partiel, lesquels sont détaillés plus loin

Une autre particularité qu'il est essentiel de souligner dans le présent rapport, est que l'Outaouais compte deux communautés autochtones principalement concentrées dans ses deux extrémités territoriales.

Deux bureaux dotés de personnel permanent permettent de desservir les populations de ces régions de la Haute Gatineau (Maniwaki) et du Pontiac (Campbell's Bay).

### **- Les services à la clientèle**

Les données statistiques disponibles, en date du 6 mai 2013, démontrent que, du 1er avril 2012 au 31 mars 2013, les effectifs du CCJO ont traité 15,184 demandes, comparativement à 15,266 pour la période comparable 2011-2012.

Toujours selon ces mêmes statistiques, de ce nombre de dossiers traités:

- 168 étaient en suspens,  
(294 l'année précédente)
- 25 étaient des attestations conditionnelles,  
(48 l'année précédente)
- 2124 ont été des cas de refus,  
(2,058 l'année précédente)

- 7671 ont été confiés à **des avocats permanents**,  
(8,065 l'année précédente)  
et de ce nombre:
- 657 ont été des consultations,  
(654 l'année précédente)
- 17 étaient en attestations conditionnelles,  
(39 l'année précédente)
- 5196 ont été confiés à **des avocats de la pratique privée**,  
(4,801 l'année précédente)  
et de ce nombre:
- 56 ont été des consultations.  
(33 l'année précédente)

Les 7671 dossiers confiés **aux avocats permanents** du CCJO se répartissent ainsi:

- 1713 dossiers en protection de la jeunesse et jeunes contrevenants,  
(1,993 l'année précédente)
- 1913 dossiers en matière criminelle et carcérale,  
(1,886 l'année précédente)
- 1834 dossiers en matière familiale,  
(1,911 l'année précédente)
- 2228 dossiers civil, administratif et autres matières,  
(2,314 l'année précédente)



Alors que les 5196 dossiers traités par les avocats de la pratique privée se répartissent ainsi:

- 927 dossiers protection de la jeunesse et jeunes contrevenants,  
(966 l'année précédente)
- 3462 dossiers en matière criminelle et carcérale,  
(3,073 l'année précédente)
- 507 dossiers en matière familiale,  
(606 l'année précédente)
- 201 dossiers en civil, administratif et autres matières,  
(147 l'année précédente)

La direction générale a également traité, durant l'année budgétaire pertinente, 23 plaintes concernant l'admissibilité financière à l'aide juridique (26 l'année précédente), et ce conformément à l'article 75 de la Loi habilitante.

Toutes ces plaintes ont été traitées avec diligence et dans la plupart des cas une réponse a été donnée aux plaignants dans les deux semaines qui ont suivi la réception de la plainte.

4) *Les bureaux, la répartition des effectifs et leurs activités*

*Les Bureaux*

*Durant l'année pertinente au présent rapport, pour desservir la population de l'Outaouais sur l'étendue du territoire de sa région, le CCJO était doté de huit bureaux permanents, dont le bureau de l'administration, et d'un bureau à temps partiel.*

*Durant l'année budgétaire 2012-2013, les huit bureaux à temps complet du territoire étaient les suivants, et les avocats dont les noms apparaissent sont les avocats de ces bureaux en date des présentes:*

*- ADMINISTRATION*

*510 Boul. Maloney, Est, Bureau 201  
Gatineau, (Québec), J8P 1E7.  
Tél. : 819-669-2382*

*Me Roger Landry, Directeur général*

*- GATINEAU (Secteur Aylmer)*

*Place Aylmer  
204, Chemin d'Aylmer,  
Bureau B-403  
Gatineau (Québec) J9H 1A1  
Tél.: (819) 684-0333*

*Me Julianna Labossière*

**- GATINEAU (Secteur-Hull) / Section Civile/Famille/Jeunesse**

*768, Boul. St-Joseph, bureau 210  
Gatineau (Québec) J8Y 4B8  
Tél.: (819) 772-3011*

*Me Lizette Gauvreau, Directrice du bureau,  
Me Jacqueline Chagnon  
Me Denise Lachapelle  
Me Daniel Lessard  
Me Marie-Christine Fournier  
Me Pierre Brulotte  
Me Mario Morin  
Me Claude Dostie-LaRocque*

**- GATINEAU (Secteur Hull) / Section Criminelle**

*136, rue Wright  
Gatineau (Québec) J8X 2G9  
Tél.: (819) 772-3084*

*Me Danielle Mongeon, Directrice du bureau  
Me Daniel Cyr  
Me Marc-André Cayen  
Me Geneveive Casey  
Me Catherine Barrière-Gratton  
Me Natascha Fish*

**- GATINEAU (Secteur Gatineau)**

*365, Boul. Gréber, bureau 202  
Gatineau (Québec) J8T 5R3  
(819) 568-0990*

*Me Guylaine Dionne, Directrice du bureau*

*Me Marthe Carpentier*

*Me Isabel Prud'homme*

*Me Stéphanie Charbonneau*

*Me Terry Cameron*

**- GATINEAU (Secteur Buckingham)**

*135, rue Joseph*

*Gatineau (Québec) J8L 1G1*

*Tél.: (819) 986-6733*

*Me Julie Lalonde, responsable du bureau*

*Me Sophie Leblanc*

**- MANIWAKI**

*198, rue Notre-Dame*

*Bureau 202*

*Maniwaki (Québec) J9E 2J5*

*Tél: (819) 449-4800*

*Me Éric Raymond, responsable du bureau*

*Me Joëlle Rioux*

**- CAMPBELL'S BAY**

*142, rue Front*

*Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0*

*Tel.: (819) 648-2259*

*Me Krystel Cyr-Morin*

Le bureau à temps partiel du CCJO est le suivant:

- **ST-ANDRÉ-AVELLIN**

*Me Julie Lalonde (une journée par deux semaines)*

*Tél.: (819) 986-7341*

**La répartition des effectifs:**

*En date des présentes, les effectifs du CCJO, sont ainsi répartis:*

- **Bureau de l'administration situé à Gatineau, secteur Gatineau**

*Ce bureau comprend les effectifs suivants:*

- *1 avocat, directeur général*
- *1 directrice aux services administratifs et financiers*
- *1 secrétaire principale*
- *1 technicienne en administration*
- *1 agente de bureau*

- **Bureau Civil/famille/jeunesse situé à Gatineau, secteur Hull**

*Ce bureau comprend les effectifs suivants:*

- *8 avocats*
- *1 technicienne en droit*
- *7 secrétaires juridiques*
- *2 préposées à l'accueil*

**- Bureau de la section "criminelle" situé à Gatineau, secteur Hull**

*Ce bureau comprend les effectifs suivants:*

- 6 avocats
- 3 secrétaires juridiques
- 2 préposées spécialisées à l'admissibilité
- 1 préposée à l'accueil

**- Bureau de la section "civil/famille" situé à Gatineau, secteur Gatineau**

*Ce bureau comprend les effectifs suivants:*

- 5 avocats
- 5 secrétaires juridiques
- 1 préposée à l'accueil
- 1 agente de bureau (mi-temps)

**- Bureau de la section "civile/famille" situé à Gatineau, secteur Aylmer**

*Ce bureau comprend les effectifs suivants:*

- 1 avocat
- 1 secrétaire juridique

**- Bureau de la section "civile/famille" situé à Gatineau, secteur Buckingham**

*Ce bureau comprend les effectifs suivants:*

- 2 avocats
- 2 secrétaires juridiques
- 1 agente de bureau (mi-temps)

**- Bureau de la section "civile/famille/criminelle" situé à Maniwaki**

*Ce bureau comprend les effectifs suivants:*

- 2 avocats*
- 2 secrétaires juridiques*
- 1 agente de bureau (demi-temps)*

**- Bureau de Campbell's Bay**

*Ce bureau comprend les effectifs suivants:*

- 1 avocat*
- 1 secrétaire juridique*

**- Bureau à temps partiel à St-André-Avelin**

*Ce bureau comprend les effectifs suivants:*

- 0.2 avocat (le soutien de cet avocat se trouve au bureau de Buckingham)*

**Les activités du CCJO et de ses membres:**

*Le Directeur général s'assure de la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil d'administration. De plus, il accomplit les fonctions et devoirs qui lui sont conférés par la Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques.*

*Il doit également diriger, coordonner et planifier les activités du Centre communautaire juridique de l'Outaouais, de façon à s'assurer que des services de*

*qualité soient dispensés à tous les bénéficiaires, sur tout le territoire, dans le respect de la Déclaration de services aux citoyens et du Plan stratégique 2009-2013.*

*Cet exercice doit évidemment se faire dans les limites des ressources toujours plus limitées qui sont accordées au Centre, le Gouvernement du Québec ayant choisi de limiter jusqu'en 2014, les ressources consacrées au réseau de l'aide juridique.*

*Il est appuyé dans cette tâche par les membres du comité de gestion :*

- Mme Nathalie Tremblay, Directrice des services administratifs et financiers*
- Me Guylaine Dionne, Directrices des bureaux de Gatineau et Buckingham*
- Me Lizette Gauvreau, Directrice des bureaux Civil-famille-jeunesse et Aylmer*
- Me Danielle Mongeon, Directrice des bureaux criminel, Maniwaki et Campbell's Bay.*

*Il est évident que les administrateurs et les gestionnaires du Centre communautaire juridique de l'Outaouais vont tenter de maintenir la même qualité de services à la population, mais dans ce contexte, cet objectif demeure toujours plus difficile à atteindre d'année en année.*

*En plus de ses activités de gestion, le Directeur général participe activement et assidûment aux réunions des Directeurs généraux ; il siège également à quelques comités mis sur pied par la Commission des services juridiques.*

*Durant l'année 2012-2013, il a participé aux comités suivants de la Commission des services juridiques:*



- Comité sur l'équité salariale maintien*
- Comité sur les expertises*
- Comité sur les négociations de la convention collective du personnel de soutien.*

*Le Directeur général est membre d'office de tous les comités du CCJO.*

*Sur un plan personnel, il est président par intérim du conseil d'administration du centre Kogaluk (organisme offrant du logement et des services à long terme à des personnes ayant des problèmes d'itinérance et de toxicomanie dans la région de l'Outaouais) et vice-président du conseil d'administration de l'organisme L'Alternative-Outaouais (organisme offrant des alternatives de règlements de conflits aux jeunes de la région).*

*Il est un des trois membres au pays du Comité d'appel des Forces armées canadiennes.*

*Les avocats du CCJO ont participé cette année encore à diverses activités et se sont impliqués dans leur collectivité.*

*Ces diverses activités et implications sont détaillées plus bas.*

*Les valeurs sociales qu'a toujours véhiculées le CCJO font en sorte que l'on y valorise l'implication de ses membres dans le travail bénévole auprès de la collectivité. Certains membres des effectifs du CCJO se sont donc impliqués encore cette année auprès de certains organismes communautaires de la région.*

Vous trouverez, à cet effet, la liste des activités communautaires et des différents partenariats établis par les avocats et avocates du CCJO durant l'année 2012-2013:

- **Tous les avocats concernés** par cette pratique du droit sont membres de l'Association des avocats de la défense de l'Outaouais, et ils participent activement aux activités de cette association et à l'organisation de celles-ci.
- **Tous les avocats concernés** par cette pratique sont membres de l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense.
- **Tous les avocats concernés** par cette pratique sont membres de l'Association des avocats en droit de la famille de l'Outaouais, et ils participent activement aux activités de cette association et à l'organisation de celles-ci : congrès annuel, rencontres avec la magistrature, formations, dîners-causeries et autres.
- **Certains** avocats sont impliqués dans l'association des Avocats et Avocates de provinces et ont participé à l'organisation de certaines activités.
- **Certains** sont membres actifs des exécutifs de ces organismes.
- **Certains avocats** du CCJO sont activement impliqués dans le Conseil du Barreau local, et dans divers de ses comités, de même que dans divers comités du Barreau du Québec.
- **Plusieurs avocats** sont impliqués dans diverses tables de concertation ou de comités de liaison reliés à l'administration de la justice, et auprès de divers intervenants liés au domaine de la santé mentale, et des jeunes contrevenants.

- *Certains de ses avocats se sont impliqués dans l'enseignement auprès de l'École professionnelle du Barreau, et de l'Université d'Ottawa et ont dispensé certaines formations offertes par la CSJ.;*
- *Les avocats du bureau de Buckingham ont collaboré cette année à un partenariat avec l'Atelier d'éducation populaire de la Petite Nation.*
- *Un partenariat s'est développé avec l'organisme la Maison d'Hébergement Elles des deux Vallées de Buckingham.*
- *Il y a implication auprès de l'organisme Centraide de l'Outaouais.*
- *Les avocats du bureau Civil/famille/jeunesse ont maintenu un partenariat avec les Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Outaouais, le centre pour femmes en difficulté L'Entourelle, la Soupe populaire de Hull, l'IVAC et le CAVAC et le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille (CIAF).*
- *Les avocats du bureau de Gatineau ont établi des partenariats avec l'école du Barreau en y donnant une conférence,*
- *Un avocat siège sur le comité d'approbation des demandes Pro Bono Québec.*
- *Un partenariat continue de s'établir avec l'organisme Option femme-emploi*
- *Un partenariat continue de s'établir avec l'organisme l'Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais.*
- *Un partenariat s'est établi avec l'Université d'Ottawa.*

- *Les avocats du bureau criminel ont établi des partenariats avec l'organisme Vallée-Jeunesse, Relais pour la vie, la Cité Collégiale, diverses écoles secondaires de la région, avec le Barreau de l'Outaouais en y enseignant, l'Université d'Ottawa et avec la Société St-Vincent de Paul.*
- *Il y a également eu une implication auprès de l'organisme Avocats sans frontière et sur divers comités de la Cour du Québec du district.*

*Encore une fois cette année, les avocats du CCJO ont collaboré au mieux-être de leur collectivité, en investissant du temps hors bureau dans certains organismes cibles, partenaires de la mission de l'Aide juridique.*

*Ce sont des personnes dévouées qui méritent d'année en année de recevoir de la reconnaissance et nous profitons de la présente opportunité pour les remercier, et les encourager à continuer dans cette voie.*

### **5) Les objectifs 2012-2013**

*Dans son rapport de l'an dernier, la direction générale s'était fixé des objectifs précis devant être atteints durant l'année pertinente.*

*Les gestionnaires du CCJO ont donc mis l'emphase sur ces objectifs, lesquels ont été la priorité qui a orienté les prises de décisions :*

- 1) *Encore cette année, continuer de motiver les effectifs afin de maintenir, et même tenter d'améliorer les services aux bénéficiaires, et cela malgré les ressources diminuées mises à la disposition du réseau de l'aide juridique ;***

*En cette période où les gestionnaires disent plus souvent non que oui aux demandes des effectifs, je peux affirmer que ceux-ci sont demeurés motivés malgré tout et ont continué de fournir aux bénéficiaires les excellents services auxquels ils ont droit.*

**2) S'assurer du développement des compétences des nouveaux jeunes avocats récemment arrivés au sein de l'organisme ;**

*Les avocats plus expérimentés ont offert une excellente collaboration pour mentorer, conseiller, et aider sur place les jeunes avocats nouvellement arrivés au CCJO. Des formations ont également été dispensées.*

*Grâce à ces personnes, cet objectif a été atteint de façon plus que satisfaisante. Je les remercie pour cette belle disponibilité.*

**3) Encore cette année, travailler à rationaliser l'utilisation des ressources mises à la disposition du CCJO afin de maximiser les résultats obtenus, dans le respect du Plan de développement durable et du Plan stratégique de la CSJ et de la Déclaration de services aux citoyens ;**

*Cet objectif a aussi été atteint, mais il faut dire qu'avec la diminution des ressources mis à la disposition des Centres, le travail en ce sens est obligatoire et quotidien.*

*Mais quand même, je suis heureux de pouvoir affirmer que les services aux bénéficiaires demeurent encore, et malgré tout, à un niveau très élevé.*

- 4) *Faire connaître davantage l'organisme et les services que celui-ci peut offrir non seulement aux bénéficiaires de l'Outaouais, mais également à sa population en général ;***

*Le site Web de l'organisme, mais surtout l'implication des effectifs auprès des divers organismes de la région ont permis d'atteindre cet objectif.*

*Tous les administrateurs de l'organisme, tous ses gestionnaires et tous ses effectifs ont travaillé cette année, dans la mesure du possible et compte tenu des aléas, vers l'atteinte des objectifs que le CCJO s'était fixés, et ils en sont ici chaleureusement remerciés.*

*Soyez assurés qu'ils le feront également encore pour l'année à venir dans l'atteinte des objectifs suivants.*

**6) Les objectifs 2013-2014**

*Dans un esprit de continuité et en tenant compte des ressources qui seront mises à la disposition des gestionnaires du CCJO cette année, ceux-ci vont déployer tous les efforts nécessaires afin d'atteindre les objectifs suivants.*

- 1) *Travailler à maintenir les meilleurs services possibles, compte tenu de la situation financière de l'organisme et du réseau de l'aide juridique;***
- 2) *Pour ce faire s'assurer que les effectifs demeurent motivés et maintenus au meilleur niveau de compétence possible ;***

- 3) *Travailler à permettre l'intégration efficace des nouveaux services d'Homologation au sein du CCJO ;*
  
- 4) *S'assurer, par une saine gestion, de l'utilisation la plus rationnelle possible des ressources mises à la disposition de l'organisme et du réseau de l'aide juridique.*

*Comme toujours, ces objectifs se veulent dans le plus grand intérêt de la population de l'Outaouais et des bénéficiaires de l'aide juridique, et dans le plus grand intérêt du CCJO.*

*Nous sommes convaincus que ceux-ci recevront encore cette année une forte approbation, tant de notre Conseil d'administration, de la Commission des services juridiques que de tous les effectifs du CCJO.*

*Et soyez assurés que toutes les énergies du CCJO seront déployées à leur réalisation.*

## **7) Le développement durable**

*Durant l'année 2012-2013, le CCJO a orienté, dans la mesure du possible, ses décisions et sa gestion au quotidien en respectant le Plan de développement durable de la CSJ.*

*En ce qui concerne les pratiques de gestion, l'organisme a continué cette année d'encourager ses membres à utiliser l'outil de communication par courriels afin de limiter au maximum l'utilisation de la papeterie.*

*Des efforts en ce sens se font depuis quelques années et des économies intéressantes sont ainsi faites.*

*De concert avec la Commission des services juridiques, le CCJO a travaillé à sensibiliser les avocats de la pratique privée afin que ceux-ci utilisent le mode de facturation par internet. Cet objectif a été atteint.*

*Le site Web du CCJO permet encore à la population de l'Outaouais d'avoir accès plus rapidement à de l'information sur les services offerts par l'organisme, et sur les locaux où ces services sont dispensés.*

*Ce site est mis à jour régulièrement afin de tenir compte des divers changements qui surviennent dans l'organisme.*

*Encore cette année des gestes concrets ont été posés afin de limiter les dépenses reliées aux bibliothèques des bureaux du CCJO. Le service de prêts entre ses bureaux a, entre autres, permis à l'organisme de faire des économies dans ce budget, tout en s'assurant que les professionnels ont à leur disposition les ouvrages nécessaires à leur pratique.*

*Nous avons profité de la fin du bail pour déplacer dans de nouveaux locaux le bureau d'Aylmer afin de rationaliser les espaces nécessaires pour sa nouvelle composition. Des sommes importantes seront ainsi économisées à court, moyen et long terme.*

*Ce sont là les gestes qui ont été posés par les administrateurs, les gestionnaires et les effectifs du Centre communautaire juridique de l'Outaouais afin*



*d'atteindre le maximum de résultats dans le respect du plan de développement durable de la Commission des services juridiques.*

### 8) **Conclusion du Directeur général**

*Une autre année budgétaire se termine. Ce fut une autre année qui se situe dans la période de restrictions sévères annoncée depuis 2010 et qui doivent subsister encore une quatrième année.*

*On peut d'ores et déjà annoncé que le CCJO a survécu à cette troisième période de grande austérité, et cela grâce à des personnes qui se sont assurées de cette survie par leur dévouement pour l'organisme, et pour nos bénéficiaires, et par la probité et professionnalisme avec lequel leurs fonctions se sont exercées.*

*Je tiens donc à offrir mes sincères remerciements aux membres du Conseil d'administration, à la Directrice des services administratifs et financiers, aux Directrices des bureaux, aux avocats du CCJO, et aux membres du personnel de soutien qui les ont épaulés dans ce contexte.*

*J'espère que toutes ces personnes sauront maintenir durant l'année que nous entreprenons la même ouverture d'esprit et le courage nécessaire qui leur permettra de fournir à nos bénéficiaires encore plus avec moins.*

*J'adresse ici un remerciement bien spécial à Me Gérard Desjardins. Celui-ci terminera bientôt son dernier mandat comme membre du Conseil d'administration du CCJO, qu'il occupait depuis le 22 mai 2003, et de Président de ce même Conseil qu'il occupait depuis le 24 mai 2007.*

*Me Desjardins a toujours été d'une grande disponibilité pour le CCJO et d'une infinie patience avec son Directeur général. Ses qualités de juriste et de rassembleur ont permis à l'organisme de demeurer en bon état malgré le passage de certaines situations difficiles.*

*Je souligne de nouveau le plaisir que j'ai eu à travailler avec les officiers de la CSJ et les autres collègues Directrices et Directeurs généraux.*

*Je me répète d'année en année, mais ce sont aussi les efforts soutenus et les décisions courageuses de chacune de ces personnes vers l'objectif commun de rationaliser les ressources, tout en maintenant la qualité du réseau de l'aide juridique, qui ont permis encore de conserver un certain optimisme quand on regarde l'avenir.*

*Et je ne peux passer sous silence le départ à la retraite de Me Lucie Dufresne, Vice-présidente de la CSJ, qui depuis plusieurs années a su mener à terme plusieurs dossiers essentiels pour le bon fonctionnement du réseau et des Centres communautaires de l'aide juridique.*

*C'est une retraite très méritée et je la lui souhaite bonne, longue et enrichissante.*

*Je me sens toujours très privilégié d'avoir pu partager encore cette année avec des personnes d'un tel calibre.*

**Me ROGER LANDRY**

**Directeur général du CCJO**

### **ANNEXE A: Les partenaires du CCJO 2010/2011**

- Association des avocats de la défense de l'Outaouais
- Association des avocats en droit de la famille de Hull
- Association des avocats et avocates de provinces
- Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais
- Association québécoise des avocats et avocates de la défense
- Atelier d'éducation populaire de la Petite Nation
- Avocats sans frontière
- Barreau de l'Outaouais
- Barreau du Québec
- Centraide Outaouais
- Centre d'animation familiale
- Centre d'hébergement l'Entourelle
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille
- Centre hospitalier Pierre-Janet
- Centre Kogaluk
- Comité d'appel des Forces armées canadiennes
- Comités de la Cour du Québec
- École professionnelle du Barreau du Québec
- Grands frères et grandes Sœurs de l'Outaouais
- Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC)
- Jeune Barreau de l'Outaouais
- L'Alternative Outaouais
- Maison d'Hébergement « Elles des deux Vallées de Buckingham »
- Option Femme-Emploi
- Polyvalente le Carrefour
- Polyvalente l'Érablière
- Polyvalente Nicolas-Gatineau
- Pro Bono Québec
- Relais pour la Vie
- Société St-Vincent de Paul
- Soupe Populaire de Hull
- Vallée jeunesse
- Université d'Ottawa